

# n°33, 2011

#### Pierre Serna

Professeur à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne Directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française

### Thermidor, un éternel retour?

« Le cauchemar de Thermidor, c'est la découverte que l'altérité de l'ennemi a fait place à l'identité : les "réacteurs", ce sont les conventionnels ! Un ennemi peut en cacher un autre : le révolutionnaire lui-même. »

« Lisons l'épigraphe voltairienne aux *Principes régénérateurs* de Billaud-Varenne : "Ne vous trahissez pas". Depuis Thermidor, l'histoire de la tradition révolutionnaire en France est toute dans cet appel des rescapés à leurs camarades afin qu'ils restent fidèles à eux-mêmes. Depuis l'automne de la Révolution, les révolutionnaires ne sont pas hantés seulement par la peur d'être trahis, mais aussi par la peur de se trahir. »

Sergio Luzzatto<sup>1</sup>

« Thermidorien! »... Faut-il rajouter un commentaire à ce terme qui désigne à partir de la fin de l'année 1794 une cohorte de conventionnels et, plus généralement, une société politique, clairement identifiée sous la forme d'une nébuleuse où gravitent de cyniques transfuges, chantant une palinodie sans vergogne, après avoir interprété le rôle d'agents passifs ou actifs des instances répressives de la Terreur? Il n'y a guère si longtemps, à l'autre bout du monde, le mot servait encore en Chine à dénoncer les mous, les pleutres, les transfuges, les petits-bourgeois timorés,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> S. Luzzatto, L'Automne de la Révolution. Luttes et cultures politiques dans la France thermidorienne, Paris, Champion Éditeur, 2001 [1994].

les éternels occupants du Marais, les habituels effrayés par les conséquences du processus révolutionnaire enclenché. Le thermidorien symbolise cette double dimension de l'homme passé à la réaction après avoir incarné le serviteur radical de la Terreur. Opérant une volte-face complète du point de vue politique, nombre de ceux qui avaient construit la dictature du Comité de salut public et accepté la Constitution de juin 1793 édifient deux ans plus tard, durant le printemps et l'été 1795, la république dite « bourgeoise », fondée sur une politique de ralliement autour d'intérêts que symbolise la défense de la propriété foncière, inscrite dans le texte de la Constitution de l'an III<sup>2</sup>.

Longtemps Thermidor n'a eu et ne pouvait avoir bonne presse parmi les historiens. Au moment même des faits, il se résume à une fin de la dictature, puis à une année chaotique qui voit la réaction et la contre-révolution semer la Terreur blanche, avant que les conventionnels ne décident de réagir et de présenter des gages à l'ensemble des élites françaises avec l'écriture d'une nouvelle Convention fondée sur le vote censitaire, assurant la stabilité du gouvernement par la séparation stricte des pouvoirs et excluant le peuple de tout processus démocratique par sa répression féroce puis, à partir du mois de juin, son exclusion définitive du jeu politique jusqu'en 1830!

Ajoutée à ces faits, une historiographie républicaine et militante, depuis le milieu de XIX<sup>e</sup> siècle, a largement contribué à discréditer l'expérience politique. Michelet illustre ce premier temps. Son *Histoire de la Révolution française* s'interrompt brutalement en thermidor an II, signifiant par là même son refus de considérer ce qui se passe après l'exécution de Robespierre comme faisant partie de la dynamique révolutionnaire et républicaine. Les derniers mots de son œuvre semble indiquer que Thermidor ne serait que la restauration honteuse d'un Ancien Régime, une régression politique. Thermidor ou la négation de la république née de la Révolution<sup>3</sup>.

Quelques décennies plus tard, la lecture socialiste de Jaurès, puis la très forte influence marxiste sur les études révolutionnaires viendront stigmatiser encore davantage, et pour la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle, l'expérience de Thermidor, qui résumerait et préfigurerait les sorties réactionnaires de moments d'insurrection permanente pour la mise en place de régimes reposant sur le concept honni de compromis bourgeois et sur la réalité non moins détestable d'exclusion des forces populaires de la sphère du politique<sup>4</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir M. Vovelle (dir.), Le Tournant de l'an III. Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire, Paris, Éditions du CTHS, 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1853, réed. Bouquin 1979. Les dernières phrases de l'ouvrage sont « "faut-il une voiture *mon maître*?" L'enfant ne comprit pas trop ces termes nouveaux. Il se fit expliquer, et on lui dit seulement qu'il y avait un grand changement par la mort de Robespierre » (tome II, p. 896).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, Paris, 1900-1903, réed. Messidor-Éditions sociales, 1986. « Je passe aux mains de nos amis le flambeau dont tant de vents d'orage ont déjà agité la flamme, et qui s'est à demi-

La fin du XX<sup>e</sup> siècle, marquée par la fin des processus révolutionnaires au Nicaragua et en Iran, la fin du régime soviétique et l'effondrement du mur de Berlin, le repositionnement complet de la politique chinoise, a créé les conditions objectives d'un nouveau regard sur Thermidor. Le début du XXI<sup>e</sup> siècle confirme cette désidéologisation, ce retour à l'intérêt privé, cette méfiance pour les mouvements de contestation populaire, et cette tentative de construire des technocraties, des technostructures excluant de fait une démocratisation en profondeur des sociétés, non sans s'accompagner des formes de corruption du pouvoir agissant sans contrôle<sup>5</sup>. Ce sont là autant de signes contemporains des mutations actuelles du concept d'un « thermidorianisme masqué », malgré tout bien repérable, et que les outils de l'historien de la matrice originelle peuvent donner à voir de façon encore plus visible.

Ainsi la naturalité d'une réflexion sur un moment thermidorien ne va-t-elle pas forcément de soi pour un historien du fait révolutionnaire ayant à gérer des héritages lourds, induisant à leur tour des choix méthodologiques. Deux invitations récentes en Chine m'ont aidé à poser différemment le problème : l'histoire du temps présent éclairant à son tour des faits vieux de deux cents ans au risque assumé de l'anachronisme<sup>6</sup>. L'historien, c'est une donnée désormais acquise, n'est que de son temps, à la condition de respecter une éthique de recherches s'appuyant sur la « découverte » et l'interprétation de documents contemporains des faits cités, répertoriés et à leur tour critiquables par la communauté, professionnelle ou amatrice, composant la république hétérogène des historiens, volontiers polémiques et érudits à la fois, encore davantage lorsqu'il s'agit du monde de la Révolution française<sup>7</sup>.

L'intérêt subit de quelques collègues de Pékin et de Shanghai pour mes travaux sur la genèse de la république directoriale comme application tentée, chaotique mais réalisée de la Constitution thermidorienne me faisait comprendre leur propre réflexion sur le « comment sortir de la révolution », comment effacer le cauchemar de la Révolution culturelle sans revenir à l'ancien, cela va de soi; mais surtout comment construire une république démocratique en verrouillant toute velléité de retour à la situation révolutionnaire par la critique discrète, voire détournée – et pour cause – des élites communistes restées au pouvoir, assurant elles-mêmes la

dévoré lui-même en éclairant le monde tragiquement. Flamme tourmentée, mais immortelle, que despotisme et contre-Révolution s'acharneront à éteindre, et qui, toujours ranimée, s'élargira, en une ardente espérance socialiste. Maintenant, c'est dans la trouble atmosphère de thermidor que va se débattre la clarté de la Révolution » (p. 454, tome VI).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Y. Meni, « Corruption fin de siècle : changement, crise et transformation des valeurs », *Revue internationale des sciences sociales*, septembre 1996, 149, pp. 125-145.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Voir M. Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1942, réed. 1974, chapitre IV, «L'analyse historique», pp. 75-116.

O. Dumoulin, Le Rôle social de l'historien, de la chaire au prétoire, Paris, Albin Michel, 2003.

transition libérale, au grand dam d'une classe intellectuelle persécutée durant la Révolution culturelle et démunie des clefs du changement de la Chine actuelle<sup>8</sup>.

Thermidor n'était plus un sujet d'histoire suranné et revenait de force dans l'actualité, non sans poser de problèmes, présentant le visage d'une histoire désenchantée, histoire résignée, histoire sans Histoire, tournant le dos à l'élan d'enthousiasme que pourrait susciter un travail sur les sans-culottes en révolution, par exemple. Thermidor revêt-il un « intérêt petit-bourgeois », comme je l'ai entendu, ou, tout simplement – et certainement cette posture curieuse s'avère-t-elle plus prometteuse du point de vue de la recherche –, ne cache-t-il pas un chantier possible pour l'étude des constructions longues et complexes du politique, pour l'étude des matrices, dénommées pour cette approche renouvelée, « républiques du possible » ?

Afin d'aborder cette problématique et ses difficultés, trois étapes sont abordées

Il convient tout d'abord, fût-ce succinctement, d'établir les faits les plus importants afin de donner une idée de la séquence événementielle allant de l'exécution de Robespierre et de ses proches les 10, 11 et 12 thermidor an II, jusqu'à la loi d'amnistie que les conventionnels votent en leur faveur le 4 brumaire an IV – soit un processus de plus d'un an (28 juillet 1794-26 octobre 1795), jalonné par des sorties successives de la Terreur et l'entrée dans une logique de recomposition du champ politique et de la gestion du choc du souvenir de ce qu'a fait chacun, avec la nécessité d'affronter un présent adverse (la France connaît des épisodes de guerre civile et se trouve en guerre avec une bonne partie de l'Europe) et de reconstruire le futur de la république avec les mêmes acteurs ayant actionné les rouages de la Terreur<sup>9</sup>.

Dans un second temps, il s'agira de présenter les dimensions historiographiques de Thermidor, idée-concept voyageant au travers de générations d'historiens comme une date charnière et une rupture dans une interprétation globale de la Révolution et des révolutions qui vont suivre.

Enfin, il conviendra de débusquer, dans la situation thermidorienne particulière de la France de 1795, les traces, les indices, la genèse d'un « défaut de fabrique » de toute la vie politique française qui va suivre. Thermidor aurait inauguré les défections successives des élites lors des crises graves des régimes au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, hypothèse formulée en émettant l'existence d'un « extrême centre » comme authentique anomalie de la vie politique française depuis deux cents ans.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Je tiens à remercier tout particulièrement Jean-Louis Rocca qui, par ses réflexions, ses discussions, ses écrits, a éclairé bien des questions que je me posais sur Thermidor. Voir J.-L. Rocca, *Sociologie de la Chine*, Paris, La Découverte, 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> On renvoie ici aux travaux de Bronislaw Baczko qui, depuis 1989, ont permis d'éclairer différemment ce champ de recherche et d'ouvrir des perspectives de réflexion tout à fait nouvelles. Voir *Comment sortir de la Terreur? Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989, et *Politiques de la Révolution française*, Paris, Folio Gallimard, 2008.

#### Sortir de la Terreur ou comment finir la Révolution?

À partir du livre de Bronislaw Baczko, plusieurs questions peuvent être posées. Comment sortir de la Terreur pour les législateurs, qui peuvent être à la fois, comme des dizaines de députés de la Plaine, les acteurs de la Terreur, les acteurs du 9 thermidor, et les refondateurs de la Constitution de l'an III ? Par l'amnésie consensuelle ou par l'amnistie décrétée et votée ? Par le temps opérant l'oubli ou par la loi actant l'immunité et l'impunité ? Comment recomposer, jusque dans les plus petites communes de France, un personnel politique qui n'ait pas été mêlé aux violences de l'année précédente ? Le pays possède-t-il une élite de rechange capable de se substituer à celle qui a été mêlée à la Terreur ? Que faire de l'aile radicale du jacobinisme qui a porté le projet d'une cité renouvelée, fût-ce par la violence (élites clubistes et simples militants sans-culottes) ? Comment stabiliser la république et quelles voies institutionnelles choisir pour cela ? Comment reconstruire la politique ? (Il faut refonder un appareil d'État qui puisse garantir l'autorité, préserver les acquis de la Révolution et se démarquer de façon radicale de la dictature de l'an II.)

Comment répondre à toutes ces questions sans changer de personnel politique, avec la même Convention qui, quoi qu'elle en dise pour se justifier, a soutenu et renouvelé chaque mois la politique du Comité de salut public ? En clair et en définitive, il convient de poser la question qui résume toutes les autres et que les contemporains ne manquent pas de se poser : comment terminer une révolution ?

Bronislaw Baczko repère trois étapes qui définissent cette époque et peuvent servir de cadre aux faits présentés : 1) le temps de la mise en procès de la Terreur ; 2) le moment où les autorités semblent laisser libre cours à la violence de la vengeance que porte la Terreur blanche ; 3) la volonté de sortir du chaos par la construction d'un nouveau cadre constitutionnel.

En cette journée du 9 thermidor, tout se joue entre 20 heures et 2 heures du matin, heure à laquelle les sections de Paris font acte de fidélité à la Convention. Entre-temps, le mouvement communal a échoué<sup>10</sup>. Hanriot, commandant de la Garde nationale, appuyé par Fleuriot, maire de la Commune de Paris et Payan, agent national auprès de la Commune, ont refusé durant l'aprèsmidi d'obtempérer à son acte d'accusation et, au contraire, ont tenté de regrouper des forces (six chefs de légion et des canonniers). L'Assemblée réplique et les décrète « hors-la-loi », ainsi que les membres de la Commune insurgée. Le commandement de la force armée dans Paris est confié au député et ancien militaire Barras, qui parvient à rétablir la situation un temps compromise dans la nuit. Les prévenus sont jugés selon les formes de la mise hors la loi, sans

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> F. Brunel, 1794. Thermidor, la chute de Robespierre, Bruxelles, Complexes, 1989.

procès, après que leur identité eut été simplement constatée. Vingt-deux condamnations à mort sont prononcées à 6 heures du matin, à 7 heures et demie tous ont été exécutés. Robespierre meurt le 27 juillet 1794, exactement un an après son entrée au Comité de salut public. Au soir du 10 thermidor, Tallien décrète la fin de la tyrannie et l'allégresse commune. Le 11 vient le tour de la municipalité : 71 condamnations à mort, soit la plus grosse fournée de l'après-22 prairial ; le lendemain sont décrétées encore 12 exécutions. Le 9 thermidor aura fait au total 108 victimes, dont 87 membres du conseil général. La Commune de Paris est désorganisée et, le 14 fructidor, la municipalité est supprimée.

Dès le 10 thermidor, un système d'interprétation va apparaître et rendre acceptable, intellectuellement du moins, l'année qui vient de se dérouler.

- 1) La Terreur était l'œuvre et la faute de Robespierre. Ses origines se trouvent dans le caractère monstrueux du tyran.
- 2) La Terreur n'est qu'un accident de parcours dans la marche glorieuse de la Révolution en lutte contre ses ennemis. Elle n'est que le produit de circonstances monstrueuses. Si l'on est vigilant, elles ne se reproduiront plus<sup>11</sup>.
- 3) La Terreur forme un système de pouvoir spécifique dont les rouages et les origines attendent qu'on les dévoile.

On assiste donc, dans un premier temps, à une déstructuration de l'appareil répressif de la Terreur et à une violente attaque contre les Jacobins. Il faut en finir, pour les députés qui ont provoqué la chute du Comité de salut public, avec le climat mortifère de la loi du 22 prairial, dite de Grande Terreur<sup>12</sup>: elle est abolie le 14 thermidor. La veille avait été supprimé le décret permettant l'arrestation des députés ; mais l'immunité parlementaire ne sera pas respectée en germinal et en prairial an III, ce qui montre, là encore, les limites d'une sortie de la Terreur, et la continuité de pratiques arbitraires dans le gouvernement de la république. La période thermidorienne va continuer à utiliser des méthodes qu'elle dénonce et à reproduire une politique dont elle prétend sortir<sup>13</sup>.

Cependant, des changements sont immédiatement perceptibles. Après la vague d'exécutions visant les complices de Robespierre, le Tribunal révolutionnaire ne prononce plus que 16 condamnations à mort jusqu'à la fin de l'an II et 92 acquittements. Le 23 thermidor, le tribunal est réorganisé : les jurés sont changés ; la question intentionnelle qui permet de juger de la préméditation, et donc de graduer la peine, est réinstaurée. Il s'agit de ne condamner que ceux qui ont des intentions délibérément contre-révolutionnaires, les autres prévenus étant renvoyés

Sociétés politiques comparées, n°33, 2011 http://www.fasopo.org

6

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> B. Baczko, Comment sortir de la Terreur?, op. cit., pp. 76-78.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Sur le sens de cette loi et son interprétation, voir A. Simonin, L'Honneur dans la République. Une histoire de l'indignité de la Révolution aux années cinquante, Paris, Grasset, 2008.

13 P. Serna « Réal ou la république réaliste », in M. Vovelle, Le Tournant de l'an III..., op. cit., pp. 231-246.

devant une juridiction civile. L'accusé peut organiser sa défense ; il est interrogé publiquement et peut récuser un ou plusieurs jurés.

À son tour, le Comité de sûreté général, bras policier du Comité de salut public, est chargé de libérer les citoyens détenus comme suspects pour des motifs non décrits par la loi du 17 septembre 1793 (la France a compté durant la période quelque 500 000 détenus, dont 7 000 à Paris). Il faut noter d'emblée l'ambiguïté dans laquelle s'organise la sortie de la Terreur : ce n'est pas l'abolition de la loi des suspects qui est recherchée mais son humanisation (près de 500 personnes ont été libérées entre le 18 et le 23 thermidor).

De même, le 7 fructidor (24 août), les comités révolutionnaires voient leurs prérogatives de surveillance et de dénonciation diminuées, mais ils ne sont pas supprimés pour autant ; ils passent de 48 à 12 (soit un par arrondissement). La municipalité de Paris dissoute, la ville est désormais administrée par le pouvoir central. Les attributions du Comité de salut public sont limitées au profit du Comité de sûreté générale. Là encore, l'ambiguïté prévaut : la forme de l'organisation change, mais les structures demeurent dans les mains de ceux que l'on va appeler les « réacteurs ».

Très vite, cet esprit affiché de clémence retrouvée cède la place à la volonté de vengeance et de revanche contre les responsables de la Terreur. La confusion et le désordre l'emportent sur l'indulgence et la réconciliation, d'autant que les acteurs de ce que l'on nomme alors la réaction se recrutent aussi bien parmi les dirigeants de l'année précédente, soucieux de reconquérir une virginité politique, que parmi les ennemis de la veille, jouant de leur rôle de victime comme statut suffisant à leur légitimité, ce qui ajoute à l'impression de chaos en cet été 1794. De plus, la liberté de la presse, enjeu essentiel de la sortie de la Terreur, va permettre le développement d'une tribune particulièrement vindicative avec, entre autres, Le Journal de la liberté de la Presse de Babeuf, L'Ami du citoyen de Tallien, et L'Orateur du peuple de Fréron. La libération de la parole et la mise en pièces du discours de fermeté de la vertu jacobine constituent deux des éléments les plus visibles de cette reconquête de l'espace public, marqué par une attaque en règle de ce que la presse satirique a vite fait d'appeler la « queue de Robespierre ». Une campagne de presse haineuse est largement orchestrée par Méhée de la Touche contre les triumvirs (Couthon, Saint-Just, Robespierre), tous les survivants du Comité et plus particulièrement Barère, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois ou Vadier, mais aussi Amar, Vouland et David, qui lui était membre du Comité de sûreté générale<sup>14</sup>. Il s'agit de personnaliser

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Voir M. Biard, « Après la tête, la queue! La rhétorique antijacobine en fructidor an II-vendémiaire an III », in M. Vovelle, *Le Tournant de l'an III..., op. cit.*, pp. 201-214, et A. de Baecque, *La Gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997: « Robespierre ou le terrible tableau » pp. 179-214.

individuellement les responsabilités pour éloigner la renaissance d'une opinion publique de la question des responsabilité collectives, lourdes de conséquences à venir.

Il revient à Tallien, le 11 fructidor an II (28 aout 1794), un mois après les exécutions de Robespierre et de ses proches, de construire la matrice accusatrice de la Terreur en essayant de proposer une clôture de cette période funeste. Lui, dont les exactions homicides, alors qu'il était envoyé en mission à Bordeaux, l'ont fait rappeler à Paris et ne lui ont valu que le mépris de Robespierre, explique concrètement aux conventionnels la façon de conserver le pouvoir collectivement, au risque de se voir tous, un jour ou l'autre, reprocher leur passé. Fort long, son discours devant la Convention s'avère d'une redoutable efficacité. Il s'agit de s'expliquer à soimême et aux autres ce qui vient de se passer et comment en neutraliser les conséquences politiques tout en s'en démarquant radicalement. Toute la rhétorique de Tallien consiste à expliquer que les députés n'ont rien à voir avec les violences, méfaits et exactions arbitraires de la Terreur<sup>15</sup>. Par là même, Tallien offre à ses collègues une série d'arguments à utiliser lorsque sera venu le temps de la justification, temps qui va arriver, selon les intéressés, plus ou moins rapidement selon leur degré d'implication dans les événements de l'année précédente. Thermidor repose donc dans un premier temps sur la construction argumentative de la contre-Terreur par opération publique et tacite d'une disculpation collective des responsabilités de la veille. Comment ? En « déchirant le voile », une des expressions préférées de Thermidor, qui maintenait les représentants de la nation dans un aveuglement dont ils étaient les premières victimes. Comment cette cécité était-elle possible ? Parce que l'on avait en face de soi un « système », autre mot clé du discours de Tallien.

Thermidor commence donc par l'explication dans le texte du régime précédent stigmatisé. Avant, c'était la Terreur au sens littéral qui faisait perdre ses sens et empêchait de réfléchir, donc d'avoir une position critique. Avant, c'était la perversion de la loi qui faisait peser la menace sur les personnes et non sur la surveillance des mauvaises actions. L'appareil légal empêchait que l'on s'en aperçût. Surtout, la Terreur était l'antirépublique; elle était un pouvoir absolu qui tendait « nécessairement à la royauté » – étape essentielle dans la démonstration, car il s'agit de montrer que la Terreur était le contraire de ce qu'elle prétendait être pour mieux mettre en valeur les événements de Thermidor comme l'authentique restauration de la république, qui, au passage, affirme Tallien maniant la contradiction avec un cynisme évident, a besoin de conserver un gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire un gouvernement d'exception.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Discours de Tallien à la Convention le 11 fructidor an III, in *Archives parlementaires*, I<sup>re</sup> série, T XCVI, Paris, Éditions du CNRS, 1990, pp. 55-59.

Cette politique de la peur, de la tyrannie et des exécutions a fini par constituer une machine politique, un système dont il serait presque impossible de sortir sans le courage des thermidoriens qui viennent de sauver la nation. Ce « système » avait à sa tête d'abord une seule personne – Robespierre est nommément cité – et des complices qui ont péri avec lui et d'autres – voici le poison laissé en legs aux thermidoriens –, « ensevelis vivants dans le mépris public ». Il s'agit évidemment de montrer que la Convention, donc les survivants, ne sont point complices de ces complices encore cachés mais qu'il s'agit de démasquer, quitte à réutiliser les méthodes et les slogans de la saison précédente...

Une mécanique, un tyran avec sa bande, une violence érigée en politique : voilà ce que dessine Tallien, demandant la sortie de ce système par la fin de l'arbitraire, la fin des causes politiques au Tribunal, la naissance d'une police pour appliquer la loi, la fin des assemblées primaires réunies de façon permanente (mention explicite du rejet de l'influence des éléments les plus populaires sur la politique). Tallien réclame à la fois la préservation du gouvernement révolutionnaire et la mise à l'ordre du jour de la justice. Son discours devient la matrice de la stigmatisation de ce que les députés ne veulent plus être. Ses paroles sont le programme officiel de ce derrière quoi il faut se retrancher en pointant l'exceptionnalité de la Terreur, réduite à une machine à un homme, afin de mieux revendiquer le retour à une normalité sous les traits d'une politique indulgente, humaine, juste, fondée sur un authentique programme républicain.

Mais le passé dure davantage et la période des procès intentés aux responsables de la Terreur le montre. Trois procès emblématiques sont étudiés par B. Basczko: celui de Carrier, symbole de la répression vendéenne et de la violence sans borne, sauvage ; celui de Fouquier-Tinville, procès de la violence légale de la Terreur, ouvert à la fin du mois de mars 1795 et achevé par l'exécution du prévenu le 7 mai ; procès de la violence des envoyés en mission, enfin, avec celui de Lebon, exécuté le 16 octobre 1795, à la toute fin de la Convention, preuve de la durée du processus et de sa dureté (il s'agissait dans ce cas précis de hâter la décision de justice afin que l'accusé ne bénéficie point de la loi d'amnistie pour l'ensemble des députés). À lui seul, le procès de Carrier, qui fut envoyé en mission à Nantes du 21 octobre 1793 au 8 février 1794, fournit l'étendue de l'argumentaire et de l'ambiance politique de l'après-Thermidor et de son règlement légal. Le 22 fructidor (8 septembre 1794) avait débuté le procès de 94 Nantais (ils furent 132 notables à quitter la ville à l'hiver précédent, il n'en arriva que 97 à Paris...). Ils devaient être jugés pour leur fédéralisme, tous ont été acquittés. En revanche, durant les débats, le nom de Carrier revint comme un leitmotiv. Il est associé aux fusillades en masse, aux noyades cruelles et au climat de terreur qu'il a fait régner dans cette ville. Le 22 vendémiaire (11 octobre), la Convention vote la motion qui autorise le Tribunal révolutionnaire à poursuivre ses

investigations. Le 3 frimaire (le 23 novembre), par 498 votants sur 500, elle décrète la mise en accusation de Carrier, manifestant ainsi son soulagement de trouver, au moins momentanément, un bouc émissaire. Le 7 frimaire, Carrier rejoint les autres accusés du Comité révolutionnaire de Nantes. Les audiences se poursuivent jusqu'au 26 frimaire (16 décembre), date à laquelle Carrier est condamné à la peine capitale avec deux de ses complices.

De ce procès, il ressort une libéralisation de la parole qui fait basculer l'expérience de l'an II dans le registre du sordide sans limites. L'impact des révélations discrédite en grande partie l'organisation de la Terreur et provoque un amalgame entre l'organisation politique à Paris et les exactions en province. D'une certaine façon, il n'est pas faux de dire que la Terreur naît – aussi – du récit qui en est fait durant l'automne 1794. Une des spécificités de Thermidor est d'inventer une dynamique discursive qui matérialise l'indicible de l'année précédente, voire souvent le grossit, amplifiant rétroactivement la terreur, comme pour mieux justifier son nouvel ordre politique. Une des fonctions de Thermidor est d'inventer une terreur encore plus terrible, traduction orale et écrite du traumatisme précédent et phénomène psychologique bien connu qui constitue à grossir des faits déjà insupportables en soi, non par volonté délibérée de mentir, de falsifier le réel ou de l'exagérer délibérément, mais par opération mentale de compensation, les mots choisis étant considérés comme toujours trop faibles devant l'horreur des faits à décrire et à raconter, comme pour les expier.

Carrier, s'il ne force pas la sympathie, a décidé de façon pertinente de se maintenir sur le strict plan politique : soit la Révolution défend ses acquis, soit elle disqualifie tout ce qu'elle a proposé... Par-delà les arguments utilisés par un homme qui se sait à son tour menacé de mort et voudrait convaincre qu'il n'a fait qu'obéir à des ordres donnés par la Convention via le Comité de salut public, Carrier tente surtout de montrer que l'on commence par jeter le discrédit sur toute la Terreur, puis que l'on remontera logiquement aux journées de juin 1793, puis à celles du mois d'août 1792, et ainsi de suite jusqu'en juillet 1789, jusqu'à la remise en cause de toute l'aventure politique ouverte par la Révolution. « Prenez-y garde! Mon affaire est la planche de salut qui sauvera ou anéantira la représentation nationale... C'est le procès de la Convention qu'on veut intenter, puisqu'elle a approuvé, commandé par décrets, les mesures prises partout par les représentants du peuple qui étaient en mission » le Sertes, le système de défense peut être critiqué, car la Convention n'a demandé à aucun de ses représentants de se comporter comme ils l'ont fait à Nantes; mais Carrier sait bien qu'il s'adresse à des hommes qui mènent désormais la politique et se sont comportés de façon à peine moins arbitraire que lui. Il pointe aussi les formes de contradiction que le printemps 1795 va révéler lorsque, de nouveau, une situation sociale

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Voir S. Luzzatto, L'Automne de la Révolution..., op. cit., chaptire I, « La Loire à Paris », pp. 23-32.

tendue poussera certains conventionnels à recourir à des mesures de police arbitraires pour maintenir l'ordre désiré, cette fois-ci dans un sens opposé à celui de l'an II, mais actionné selon la même logique répressive contre ceux qui seront décrétés ennemis de la nation. Le procès Carrier a dévoilé un autre problème inhérent à la dynamique des révolutions mues par un projet de régénération philanthropique de sociétés dont elles provoquent l'effondrement. Dans la séance du 3 frimaire, en soulevant la question des « actes atroces contre l'humanité » ayant abouti à la mise en accusation de son collègue, le député Cambon attaque Carrier et place la Convention devant une source infinie d'interrogations qui se résument à cette question essentielle : « Comment avons-nous pu être ce que nous avons été ? » Pour répondre à ce qui lui semble désormais une énigme, chacun doit trouver un système de défense qui lui permette de supporter ce qu'il a fait et d'assumer ce qu'il est devenu. Une fois encore, le registre de toutes les attitudes est repérable, des intangibles et courageux Carnot et Lindet jusqu'aux cyniques et impitoyables Fréron, Barras, Tallien, Fouché, entre autres, dont le comportement brutal, lorsqu'ils étaient en mission, évoque le plus celui de Carrier 17.

Un débat l'illustre sans détours. L'an III voit dans le langage politique le retour fréquent d'un binôme qui tend à opposer deux créatures et dévoile l'éclatement de la personnalité de chaque révolutionnaire que Thermidor révèle. Le *fonctionnaire* et l'*homme*, l'agent de l'État et la personne se positionnent désormais face à face, sourdement hostiles. Alors que la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789 avait justement réconcilié l'homme public et la personne privée, la créature du droit naturel et l'individu issu du droit positif, l'homme *et* le citoyen, la Terreur a brisé durablement cette conjonction, faisant passer au tréfonds de chaque être la ligne de fracture qui condamne toutes et tous à se trahir au moment de sacrifier en soi l'homme ou le citoyen, et ce de façon exclusive. Un an après sa mission dans le nord de la France, accomplie en toute sévérité, Le Bon, député du Pas-de-Calais, peut écrire dans ses lettres justificatives : « Quant à moi, je le déclare, j'ai voulu être définitivement quelque chose et, n'étant plus libre que d'opter entre l'état de citoyen et celui d'homme, j'ai résolu d'être citoyen dans toute la force du terme » <sup>18</sup>.

Il n'éprouve que dégoût, par ailleurs, pour tous ceux qui ont partagé avec lui le légalisme des excès révolutionnaires et, sincèrement ou non, ont retrouvé, subitement, après le 10 thermidor, dans leur for intérieur et donc privé, des valeurs d'humanisme fortement opposées à l'obligation catégorique de soumission à la loi homicide. Comme dans les tragédies ou l'histoire grecques présentes à l'esprit de ces hommes férus de culture antique qui ont, eux aussi,

\_

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Voir S. Luzzatto, L'Automne de la Révolution..., op. cit., pp. 64-73.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Le Bon, À la Convention nationale. Lettres justificatives, Paris, s. 1., an III.

conscience que la fin des guerres du Péloponnèse a un rapport avec leur propre expérience, les thermidoriens savent que, l'heure du choix venue, ils trahiront forcément une part d'eux-mêmes, l'homme ou le citoyen, et le plus souvent le second<sup>19</sup>. Dans ces conditions, en l'an III, chacun ne peut faire autre chose que se renier ou s'arranger comme il le peut avec son passé de terroriste et son présent de thermidorien. C'est une interrogation politique moderne d'une grande force que soulève presque naïvement au Tribunal révolutionnaire ce juré à qui l'on demande des comptes sur son activité pendant la Terreur : « Comment peut-on me critiquer ? Je n'étais que la hache et l'instrument dont on se servait ; je crois qu'on ne peut pas faire de procès à une hache »<sup>20</sup>. Cette réflexion montre l'acuité d'une révolution qui vient de basculer dans sa forme institutionnelle et d'inventer la forme de la révolution contemporaine, sans cesse taraudée par la contradiction entre la loi de la nécessité et la loi non moins impérieuse de l'exigence éthique.

Thermidor signifie ainsi le renversement complet des valeurs du civisme révolutionnaire tel qu'il s'est construit depuis 1789, remettant brutalement en cause les valeurs qui organisent la construction du champ politique en privilégiant l'investissement de l'espace public, là ou Thermidor érige précipitamment le repli sur soi dans la sphère privée en valeur civique, seule capable de sauver les valeurs intrinsèquement humaines de la société, mise à mal par son contrat fondateur. Sergio Luzzatto a mis en lumière le rôle de Jean-Baptiste Jollivet, ancien député à la Législative, futur préfet d'Empire, un authentique « spécialiste de l'adaptation aux fluctuations politiques » et, à ce titre, intéressant<sup>21</sup>. C'est un grand manipulateur des thèmes populistes, qu'il maîtrise à fond, ayant parfaitement intégré la veine anticléricale, antibourgeoise, antifédéraliste, et contre-révolutionnaire, d'une bonne partie de ce « peuple géant qui n'est point aux Jacobins », et auquel il veut s'adresser après la Terreur. Thermidor, loin de constituer une régression politique, marque le moment de l'apogée révolutionnaire, le moment du bilan où chacun, honnêtement, doit pouvoir démontrer ce qu'il a fait pour atteindre à la sainte égalité qui seule justifie que le peuple se soit dépouillé d'une partie de sa souveraineté en faveur de la Convention<sup>22</sup>. Dans un second temps, Baralère fait glisser son argumentation, utilisant les raisons mêmes d'un moralisme révolutionnaire pour les appliquer au domaine de la sphère privée, désormais la seule à pouvoir caractériser et qualifier l'engagement patriote.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Dupont de Nemours, *Plaidoyer de Lysias, contre les membres des anciens comités du salut public et de sûreté générale*, Paris, an III.

Fouquier Tinville, lors de son procès, exprime cette même idée: « Je n'étais qu'un rouage mobile et soumis à l'action du ressort de la mécanique du gouvernement révolutionnaire... ». Cité par B. Baczko, *Politiques de la Révolution française...*, p. 178.
 S. Luzzatto, L'Automne de la Révolution..., op. cit., pp. 81-85; sur la carrière du personnage, voir M. Bruguières,

S. Luzzatto, L'Automne de la Révolution..., op. cit., pp. 81-85; sur la carrière du personnage, voir M. Bruguières, Gestionnaires et profiteurs de la Révolution. L'Administration des finances françaises de Louis XVI à Bonaparte, Paris, Olivier Orban, 1986.

22 Baralère Le Coun de grâce que Jacobine Coursille de la la carrière du personnage, voir M. Bruguières, Gestionnaires et profiteurs de la Révolution. L'Administration des finances françaises de Louis XVI à Bonaparte, Paris, Olivier Orban, 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Baralère, Le Coup de grâce aux Jacobins. Conseils aux bonnes citoyennes pour qu'elles laissent les tribunes de la Pétaudière, et qu'elles veillent à leur ménage, Paris, s. l. n. d., p. 2.

« [Un homme] s'est-il montré bon voisin, bon fils, bon époux, et bon père ?... Si les citoyens qui le connaissent répondent affirmativement, alors il aura toute ma confiance »<sup>23</sup>.

L'attaque se fait rude. Elle se révèle destructrice et déstabilisatrice en profondeur du camp jacobin, qui n'a plus de prise directe sur l'« opinion » et se voit par là même dépossédé de ses thèmes de prédilection. De fait, la campagne de dénigrement des Jacobins, orchestrée, entre autres, par Jollivet et Méhée de la Touche, constitue un des rouages les plus importants du mécanisme qui enclenche le compte à rebours menant au 20 brumaire an III et à la fermeture, sur ordre de la Convention, du Club des Jacobins, réceptacle devenu insupportable des idées politiques ayant mené la Terreur l'année précédente.

C'est ici que le débat politique de l'an III montre la spécificité de cette Révolution française et de l'expérience limite que fut la Terreur, lorsque le métier de citoyen semble pris dans une contradiction insurmontable, que Carnot en personne tentera de résoudre en germinal de l'an III (le 3 mars 1795, à la suite d'un rapport de la Commission des vingt et un, lu par Saladin, statuant sur les députés encore vivants et anciennement membres du Comité de salut public) quelques mois plus tard, lorsque la Convention, reniant sa volonté de protéger les députés, agira comme elle le faisait du temps de la Terreur en mettant au ban Barère, Vadier, Collot d'herbois et Billaud-Varenne<sup>24</sup>.

Il faut en finir avec les critiques injustes et infondées, selon Carnot (spécialiste des questions militaires au sein du Comité), et rappeler l'urgence dans laquelle a fonctionné le gouvernement révolutionnaire, entre l'impossible respect de la forme démocratique et la nécessité de sauver la république. Le rappel des propos de Cicéron à Caton sert à conclure ce premier point : « Tu crois qu'on peut gouverner un empire dans les temps d'orages et de tempêtes comme dans les temps calmes et ordinaires ? » De façon claire, précise et concise, Carnot, qui prend la parole le 22 mars 1795 (2 germinal an III), vient de poser la question, insoluble pour les gouvernants, de la forme et de la nécessité... et pour les plus intègres d'entre eux, de la crise morale qu'elle ne peut manquer de provoquer. En quelques phrases que l'on se doit de citer, Carnot pose, avec une rare acuité, l'immense cas de conscience auquel est confrontée toute la génération des hommes qui ont fait la Révolution et ont dû assumer, sous le feu roulant de leurs détracteurs, des choix contraires à leurs convictions, ce qui, finalement, est un moindre mal en comparaison de ce qu'ils peuvent se reprocher eux-mêmes.

\_

<sup>23</sup> Baralère, Coupons-lui la queue, Paris, s. d., pp. 3-4.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Sur ce débat, qu'il me soit permis de renvoyer à mon ouvrage, P. Serna, *La République des girouettes, 1789-1815 et au-delà, une anomalie politique : la France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, pp. 373-400.

«[...] À celui qui me dirait : "Je n'était pas libre", je répondrais d'abord : il est bien vrai que tu ne fusses pas libre en effet, lorsque non content de voter avec Robespierre et ses complices, tu les applaudissais avec enthousiasme ; lorsque, à sa voix, tous les chapeaux étaient en l'air ; lorsqu'à la fin de chaque mois, on prorogeait les pouvoirs du Comité, dont on accuse aujourd'hui les membres d'avoir envahi ces pouvoirs ; lorsqu'on renvoyait toutes les questions à ce Comité ; [...] Alors tu te disais libre ; tu dis maintenant, aujourd'hui, que tu ne l'étais pas. Lequel croire ? Où est la nouvelle vertu qui garantisse au peuple pour l'avenir plus de franchise dans les opinions ? Qui me prouvera que tu es plus libre qu'alors, aujourd'hui, en votant la mort de tes collègues, lorsque depuis six mois, on ne cesse de répéter et d'imprimer que ceux qui ne la voteront pas, périront avec eux ?

[...] Voici la question tout entière : As-tu, ou non, trahi ta propre conscience, lorsque tu as opiné de telle ou telle manière ? Que tu aies eu peur ou non, que tu avoues ou non ta lâcheté, la question n'en existe pas moins ; l'opinion que tu as émise était ou n'était pas celle que ta conscience te commandait d'émettre, tu l'as donc trahie cette conscience ? Eh! de quel droit envoies-tu à la mort celui que tu crois coupable du même crime, et qui peut-être ne l'est pas ? Car toi, tu conviens que tu étais de mauvaise foi et lui pouvait être sincère dans l'opinion qu'il a manifestée. Donneras-tu pour raison que tu étais frappé de terreur ? Mais trouverais-tu cette excuse recevable de la part d'un défenseur de la patrie qui aurait fui devant l'ennemi, de la part d'une sentinelle qui aurait quitté son poste ?... Voyez citoyens dans quel abyme on veut vous entraîner en dirigeant contre vous la double accusation, le dilemme de la barbarie ou de la faiblesse ; on veut vous amener à convenir que vous étiez tous les complices de Robespierre, les uns par cruauté, les autres par lâcheté... »<sup>25</sup>.

Aucun autre acteur de la Révolution n'a traduit avec une telle puissance d'analyse la question politique de Thermidor confronté à la versatilité inhérente aux situations posées par le phénomène de radicalisation des révolutions et de ses dévastatrices conséquences pour la construction de l'identité républicaine dans les périodes de transition, périodes thermidoriennes par excellence. Le procès politique mené au sein de la Convention se termine par l'arrestation des quatre députés et leur déportation, Barère et Vadier parvenant à s'échapper.

La suite de cette politique de revanche et de construction de boucs émissaires sacrifiés publiquement est l'expulsion du peuple de la sphère du politique. Sortir le peuple de la cité est constitutif du processus politique de Thermidor. Longtemps, cette saison a été résumée à un retour à la liberté, à la sortie de la dictature qui sous-entendait le retour aux formes normales de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Carnot, Opinion de Lazare Carnot sur l'accusation proposée contre Billaut-Varenne, Collot d'Herbois, Barère et Vadier, par la Commission des Vingt et un, s. l. n. d., 25 pages

la décision politique, partagée et contrôlée. Il n'en est rien. Thermidor ne s'accompagne nullement d'un processus de démocratisation qui ferait du peuple un élément à émanciper du régime liberticide précédent, acteur plein et entier du renouvellement des institutions. Bien au contraire. La désorganisation brutale de l'économie dirigée voulue comme seule possible durant la Terreur et l'effort de guerre qu'elle demandait (à ne jamais oublier, au risque de ne rien comprendre du fondement des mesures coercitives de l'automne 1793), avec la dérégulation des prix et des salaires, a plongé le petit peuple parisien et des grandes villes dans une misère qui renvoie aux périodes les plus rudes de l'Ancien Régime. De plus, l'hiver 1795 fut un des plus rigoureux du siècle. La Seine est gelée, l'approvisionnement de Paris extrêmement difficile tant en bois qu'en nourriture, le pic des suicides parmi la population modeste est sans précédent et, pour la première fois depuis 1789, on meurt de faim et de froid dans la capitale<sup>26</sup>. Pendant ce temps, près du Palais-Royal, la fête des nouveaux chefs de coalition et de faction bat son plein, et ne rend que plus choquante la proximité de deux univers sociaux, l'un misérable et populeux, l'autre enrichi et minoritaire. Thermidor est aussi le moment de confrontation ultime entre, d'un côté les élites en révolution cherchant par tous les moyens à consolider leur pouvoir par l'élimination des partisans les plus radicaux d'une république utopique, et de l'autre le peuple, non celui idéalisé par les responsables de la période précédente mais celui, bien réel, souffrant mille maux dans sa condition sociale et économique soudain stigmatisée comme révélatrice de son impossibilité à entrer dans le nouveau monde libéral offert par la transition thermidorienne. À ce peuple, il ne reste plus que la manifestation et la révolte comme mode d'expression, qui s'est avéré des plus efficaces depuis le mois de juillet 1789...

Durant les mois de printemps et du début de l'été, temps de soudure qui voit de façon classique la courbe des prix des céréales augmenter, les dégâts causés par la crise affichent un visage encore plus douloureux, plongeant les ménagères (passant le plus clair de leur temps dans les files devant les boulangeries ou les rares boucheries) dans une inquiétude qui se transforme en colère, processus classique de la rébellion populaire. Les deux manifestations populaires de germinal et celle beaucoup plus violente de prairial an III, au nom du slogan « du pain et la constitution de l'an III », le prouvent<sup>27</sup>. La seconde, qui a vu un instant la Convention vaciller et son président s'incliner devant la tête du député Féraud, décapitée au couteau et fichée sur une pique, provoque un train de mesures répressives sans précédent contre le peuple. Les élites de la Terreur disparues du jeu politique, il s'agit de se débarrasser de son bras armé et anonyme, le peuple, construit désormais telle une catégorie vouée aux gémonies de la cité, exclu de toute

\_

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> R. Cobb, La mort est dans Paris. Enquête sur le suicide, le meurtre et autres morts subites à Paris au lendemain de la Terreur, Paris, Le Chemin vert 1985 [1978].

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> K. Tonnesson, La Défaite des sans-culottes. Mouvements populaires et réaction bourgeoise en l'an III, Paris et Oslo, Clavreuil et Presses universitaires d'Oslo, 1959.

forme de participation civique. Le peuple doit désormais sortir de la politique et se voit considéré comme un élément perturbateur, ignorant et violent, menaçant en permanence, par son intrusion intempestive dans des affaires dont il est incapable de s'occuper, de faire basculer la politique dans la violence radicale<sup>28</sup>. Thermidor est aussi l'époque où sortir de la Terreur revient à expliquer la part de responsabilité d'un peuple impréparé aux affaires compliquées de la cité. Pire, même, elle est le temps où les garants de la nouvelle république vont user de leur statut de savant pour continuer de le définir sous les traits d'une horde sauvage, brutale et primitive. Un discours de défense sociale se construit sciemment, faisant du peuple parisien des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel le ramassis d'une populace sauvage et violente. Les honnêtes gens se persuadent que les sanglants primitifs ne se trouvent plus de l'autre côté d'un monde encore inconnu mais dans les masures et les faubourgs qui côtoient les beaux quartiers... Parmi cette population rejetée à la périphérie du politique comme incapable de se gouverner autrement que dans le sang, les femmes sont particulièrement visées. En huit jours, du 1<sup>er</sup> au 8 prairial, la Convention prend quatre décrets visant à expulser les citoyennes de la sphère public, claire démonstration de la volonté de clore la période qui a vu les femmes militer et lier leur cause sociale à un discours politique. Dés le 1<sup>er</sup> prairial, les conventionnels leur interdisent l'entrée des tribunes au sein de l'Assemblée. Le 4, la mesure est étendue aux assemblées générales qui doivent poursuivre « les terroristes ». Le même jour, l'ultime lieu de rencontre à défaut de réunion, la rue, leur est proscrit. La force armée reçoit l'ordre de disperser tout « attroupement de femmes » au-dessus de cinq d'entre elles. Le 8, enfin, ce sont les femmes des députés montagnards arrêtés qui sont visées. Elles doivent quitter Paris et demeurer sous la surveillance de leur municipalité respective<sup>29</sup>.

Thermidor est également le moment où, dans la vallée du Rhône et surtout dans le département des Bouches-du-Rhône, se déchaîne la violence contre-révolutionnaire, qui se traduit par des massacres des acteurs révolutionnaires de l'année précédente, favorisés par le sentiment d'impunité que la Convention laisse supposer par sa politique de « grande police » menée contre la « populace parisienne » et celle des provinces. Des centaines d'agents plus ou moins actifs de la Terreur de l'année précédente sont, entre janvier et juin 1795, poursuivis, massacrés, exécutés sommairement, leurs corps balancés dans le Rhône sans que les autorités en

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Voir Déborah Cohen sur la construction des marqueurs identitaires anthropologiques accolés au « Peuple » et sa stigmatisation continuelle dans le discours éclairé du XVIII<sup>e</sup> siècle. D. Cohen, *La Nature du peuple. Les formes de l'imaginaire social (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> D. Godineau, Citoyennes tricoteuses: les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française, Aix-en-Provence, Alinéa, 1988, pp. 329-332.

place ne s'y opposent, quand elles n'y mêlent pas leur silence complice, sans évoquer le rôle parfois actif des envoyés en mission semant la guerre civile dans le sens inverse de l'an II<sup>30</sup>.

### Une historiographie encore en chantier

La fin de cette architecture politique est la triple initiative de l'été 1795 : le vote de la Constitution de l'an III qui revient, comme la Constitution de 1791, à inventer des citoyens sans citoyenneté; le vote du décret des deux tiers qui garantit aux conventionnels de poursuivre leur carrière politique dans les deux nouvelles assemblées des Anciens et des Cinq Cents, trop conscients que leur politique thermidorienne n'a pu tromper à ce point l'opinion publique qui enverrait à coup sûr, lors d'une confrontation libre, des députés opposés à la république siéger dans la capitale; et surtout le vote, le 3 brumaire an IV (26 octobre 1795), juste avant de se séparer, d'une loi d'amnistie qui les blanchit juridiquement de tout fait perpétré durant leur mandat de député de la Convention<sup>31</sup>. L'auto-absolution confirmée par la loi ne pouvait garantir de tout soupçon dans l'opinion publique des députés ayant dans leur majorité, peu ou prou, participé à la Terreur. Cette mesure initiale, comme toute mesure de ce type dans des régimes parlementaires assurant un espace de liberté d'expression publique, ne pouvait que plomber la « moralité » du Directoire avant même que celui-ci fût né. Les représentants croyaient se protéger du futur, redoutant tellement leur passé.

Thermidor a commencé par l'invention du passé immédiat ressassé à sassiété et se termine comme une projection dans le futur le plus lointain, les thermidoriens tentant de protéger leur postérité, bien conscients de sa fragilité en ces temps de vengeance politique qui les poursuivra jusqu'en 1815 et au-delà...

Cette première série de faits établis, Thermidor devient dans l'historiographie compliquée, confrontée et parfois explosive de la Révolution un événement majeur qui a longtemps permis de construire des clivages entre écoles historiographiques.

Ces premiers éléments permettent de comprendre le lourd discrédit qui pèse sur la période de l'an III, longtemps ignorée dans les récits sur l'histoire de la Révolution. Les historiens n'ont pas peu contribué à la construction de cet invariant de l'histoire politique française, décernant une place à part au moment thermidorien, associé aux palinodies des tourneveste en tout genre, voués aux gémonies de la mémoire collective nationale.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> S. Clay, Le Massacre du fort Saint-Jean, un épisode de la Terreur blanche, in M. Vovelle, Le Tournant de l'an III..., op. cit., pp. 569-584.

31 Sur l'esprit, le sens et les conditions de rédaction de la Constitution de l'an III, voir M. Tropper, *Terminer la* 

Révolution. La Constitution de 1795, Paris, Fayard, 2006.

Albert Mathiez et Georges Lefebvre : rendre la Plaine méprisable... ou des intérêts de la bourgeoisie trop bien compris

Pour Mathiez, qui introduisit dans les années 1920-1930 le marxisme comme grille interprétative de la lutte des classes dans la révolution, la cause est entendue... L'alliance des dantonistes avec les aristocrates contre les Montagnards explique la réaction thermidorienne et l'ambiance délétère de corruption qui marque la chute du Comité de salut public<sup>32</sup>. Les transfuges de l'ancien parti de Robespierre, associés aux députés de la Plaine, contribuent à accentuer les effets néfastes de cette régression civique et politique. Le parti des patriotes jacobins de l'an II laisse la place à un juste milieu composé de républicains sincères, peut-être, mais surtout prudents par médiocrité. Ainsi apparaissent les « conciliateurs par principe », ceux que l'on devait appeler bientôt les « perpétuels », parce que prêts à tous les compromis pour se maintenir aux places lucratives<sup>33</sup>. De fait, pour Mathiez, une ambiance de relâchement moral caractérise l'an III. Il dénonce la débauche instaurée dans la mode vestimentaire des femmes et affichée dans les salons de Madame Tallien ou de Madame Rovère. Il perçoit dans ce relâchement palpable des enrichissements douteux et rapides et l'envers de la rigueur républicaine, à l'opposé des vertus romaines que les Jacobins avaient insufflées à la nation, lorsqu'elle était assiégée par les têtes couronnées de l'Europe.

Quelques années plus tard, Georges Lefebvre, qui va fonder l'Institut d'histoire de la Révolution française en Sorbonne en 1937, afin de préparer l'organisation scientifique du centcinquantième anniversaire de 1789, n'a guère été plus tendre au moment de porter un jugement sur l'an III. Comme son prédécesseur, il perçoit en Thermidor, avec tout le mépris intellectuel dont il est capable, le retournement global d'une politique qui avait pourtant été acceptée, lâchement ou hypocritement comme les faits l'ont démontré, quelques semaines auparavant. Cependant, de façon plus approfondie que Mathiez, il propose une interprétation sociale des repositionnements capable de rendre compte d'une vérité sonnante et trébuchante. Sous la plume de l'historien de la Grande Peur, la réaction prend toute sa signification dans l'abolition de la loi du maximum et la dérégulation du marché. Juillet 1794 répond à juillet 1789. Thermidor, c'est la grande peur d'une bourgeoisie qui décide de reprendre sa révolution en main. Les thermidoriens n'auraient pas agi seulement pour des motifs politiques, mais parce qu'ils désiraient bloquer dans le « terroriste »:

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> A. Mathiez, *La Réaction thermidorienne*, Paris, Colin, 1929, p. 34. <sup>33</sup> *Ibid.*, pp. 62 et 292.

« [l'homme qui] avait entrepris de refréner l'individualisme social et de barrer la route au capitalisme naissant [...]. Le "chaos de luttes politiques meurtrières" n'aurait servi que de prétexte à un affrontement de classes qui, une fois le danger de la défaite militaire éloigné, aurait vu la petite, moyenne et grande bourgeoisie abandonner ses alliés objectifs de la veille, tourner le dos au mouvement sans-culotte pour l'exclure du processus politique dont elle désirait seule, désormais, retirer les bénéfices sociaux, politiques et économiques »<sup>34</sup>.

Force est de constater que, ces dernières années, le réinvestissement du domaine politique a éloigné du débat historiographique, avec cette interprétation, une des plus remarquables analyses d'inspiration marxiste de la sortie de crise qui se produisit durant l'été 1794 et dont la justesse globale demeure encore d'une grande cohérence<sup>35</sup>.

Pour autant, l'historien hors pair que fut Lefebvre ne pouvait s'arrêter à cette seule interprétation socioéconomique. À la fin de son analyse, il insiste sur ce parti du centre qui va devenir, contre toute attente et seulement en apparence, la seule force politique sortie renforcée de la crise de Thermidor. En effet, renforcés par les « Montagnards assagis » et les « terroristes dissidents », des hommes comme Merlin de Douai, Cambacérès ou Thibaudeau, hommes de la Plaine, incarnent « l'esprit de la Convention thermidorienne et, à vrai dire, de la Convention tout court » <sup>36</sup>. « [Leurs] palinodies s'inscrivent parmi les plus éclatantes dans l'histoire des Assemblées » <sup>37</sup>.

Les hommes qui les composent sont à la fois des républicains et des conservateurs. Ils pratiquent un ajustement permanent de leur position en fonction de la primauté des enjeux politiques ou sociaux. Pour Lefebvre, l'histoire politique ne peut se réduire à un débat idéologique : elle explique les positionnements des acteurs à partir d'enjeux sociaux qui se traduisent, pour être acceptables dans l'arène des assemblées, en idées et théories du pouvoir. Ces hommes du centre et du repositionnement permanent sont des républicains sincères lorsqu'ils évoquent l'égalité des droits civils, la croyance en l'individu et la confiance en la Constitution pour régler et garantir les libertés de tous. Ils n'en demeurent pas moins de fervents conservateurs, garants d'un ordre fondé sur la propriété et sur l'organisation de la libre initiative économique, valeurs déterminantes de la méritocratie qu'ils entendent défendre. Lefebvre

-

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> G. Lefebvre, *Les Thermidoriens*, 1937, Paris, Colin, pp. 11-13.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Pourtant, s'il est quelque peu stérile de nier en bloc l'importance des enjeux sociaux dans la répression qui s'abat sur les Parisiens démunis et le déni flagrant de justice fait à la pauvreté du petit peuple de la capitale, endurant la disette pendant tout un hiver rigoureux, il convient de dater autrement le retournement d'attitude des conventionnels et de pointer, non en l'an III, mais au moment de l'exclusion du « peuple » du gouvernement révolutionnaire, à l'automne 1793 puis au printemps 1794, lors de l'exécution même des hébertistes, en germinal an II, le début de retournement des conventionnels montagnards contre l'exercice d'une souveraineté populaire jugée trop dangereuse.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> G. Lefebvre, Les Thermidoriens, op. cit., pp. 26-27.

suggère une nouvelle piste d'interprétation pour l'histoire des girouettes : pour lui, si l'on veut une théorie du changement d'opinion, ce n'est pas tant la variation du discours ou les formes d'allégeances successives à tel ou tel pouvoir qu'il importe d'étudier que l'étude croisée des conjonctures sociales et politiques sur une période donnée<sup>38</sup>.

Baczko et Luzzato. Thermidor... ou le désenchantement de la politique

Bien différente et tout aussi passionnante est l'analyse de Bronislaw Baczko lorsqu'il livre sa réflexion sur la volte-face comme trait constitutif de la vie politique en l'an III. Ici disparaît l'interprétation qui ferait de la réaction l'expression d'une récupération du pouvoir par une classe bourgeoise tourmentée d'inquiétude à l'idée de se voir dépossédée de sa révolution par la démocratie sociale.

La Révolution est pensée sous l'aspect d'une mécanique propre à détruire un pouvoir ancien et à conquérir, pour ne plus les lâcher, les institutions nouvelles. La politique est un système qui a pour but d'imposer, à un moment donné, des formes de relations hiérarchisées entre les membres de la communauté, selon les buts que se sont fixés les dominants du jour. En ce sens, la vraie question, selon Bronislaw Baczko, n'est pas tant celle d'une histoire des contradictions sociopolitiques des dirigeants de la Convention, ou même de leur immoralité. L'interrogation porte au contraire sur la façon dont les hommes de la dictature et de la Terreur ont inventé les conditions politiques qui leur ont permis de se maintenir au pouvoir, mais aussi d'oser calomnier Robespierre de façon inconsidérée, après avoir soutenu l'Incorruptible et voté les lois liberticides et, en même temps, de construire la république libérale! Là réside, pour Baczko, la vraie contradiction... En même temps, il insiste sur deux points importants : le bon sens des thermidoriens et leur volonté de trouver une solution pour sortir de la guerre civile. Le sacrifice de la question sociale s'explique par la volonté de guérir de la guerre civile : il faut se réconcilier avec les nons-républicains, par forcément contre-révolutionnaires. Les thermidoriens sont les constructeurs d'une tentative de pacification des mœurs politiques sur la fin, en créant une nouvelle assise à la république, appuyée sur une vaste classe sociopolitique capable de défendre un modèle fondé sur la propriété et sa défense, quitte à sacrifier la république des artisans et des petits propriétaires paysans entrevue l'année précédente... Mais surtout, en fin d'analyse, l'historien relève une contradiction. Les thermidoriens ont décrété l'oubli mais ils n'ont pu le mettre en acte; en ce sens, Thermidor demeure un passé qui ne passe pas, sûrement

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> D'ailleurs, comme lui-même a pu le noter avec les historiens de l'Empire, la défection des élites se manifeste parfois de façon violente dans les moments de crise, en 1814 et 1815, mais elle fut préparée de longue date avec, en 1808, 1810 et 1812, le retournement de la conjoncture économique qui avait préparé les voies de la défection, ce qui, dans ce cas, ne saurait s'apparenter à une surprise.

parce que les habitus politiques qui avaient motivé le renversement de Robespierre furent encore utilisés comme des outils de gouvernance contredisant le volontarisme d'un oubli sélectif<sup>39</sup>. Plus récemment, Sergio Luzzatto a fourni une brillante réflexion sur le moment thermidorien<sup>40</sup>. Prenant acte des travaux de ses anciens dans la carrière des études thermidoriennes, dont il ne conteste nullement les hypothèses, il soulève un autre problème au cœur des questions de l'historiographie actuelle. Il interroge le lancinant examen de conscience que Thermidor pose personnellement à chacun des acteurs ayant survécu à la vague d'exécutions. L'étude ne s'attarde pas sur tel ou tel « pourri », sur tel ou tel groupe véreux, mais sur la société politique tout entière. Fatalement, par la force même des choses, par le simple déroulé de la logique événementielle, ce sont tous et chacun qui ont changé. Tous ces hommes le comprennent, le plus souvent dans une prise de conscience douloureuse... et le phénomène touche également ceux qui sont restés fidèles, puisque les conditions d'énonciation de la rectitude de conduite imposent d'employer, dans une configuration politique nouvelle, de nouveaux arguments et de nouveaux raisonnements.

Luzzatto décrit alors une société en décomposition, ou plutôt qui tente de reconstruire un ordre en en excluant certaines catégories, point seulement sur des formes de discrédit sociales ou politiques mais genrées et générationnelles, l'attaque contre les femmes en politique et contre les jeunes marquant une volonté de combattre une révolution plus sociale, sociétale et culturelle que l'an II avait connue et déjà tenté sans succès de freiner. L'antithermidorianisme d'un pamphlet tel celui de Sade, « Français, encore un effort pour devenir républicains », le prouve amplement.

Thermidor, c'est le début du repli sur les pères d'un nouveau système de normes excluant les formes de dissidence ou d'incontrôlabilité de pans entiers de la population, trop émancipés, composées de fils et de filles rebelles à l'autorité patriarcale<sup>41</sup>. Sade perçoit fort bien cette nouvelle inclinaison sociétale qui va inventer le modèle sur lequel reposera, quelques années plus tard, le Code civil, et la dénonce de façon virulente dans *La Philosophie dans le boudoir*, qui paraît exactement au moment où l'on discute, en juillet et aout 1795, de l'obligation d'être marié et père de famille pour devenir représentant de la nation dans la nouvelle Constitution, contribuant à faire du jeune homme, du célibataire, pour ne rien écrire de leur équivalent féminin, des associaux en puissance, sans responsabilité privée et sans voix au chapitre public.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Surtout les politiques de la Révolution.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Voir S. Luzzatto, L'Automne de la Révolution, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> A.Verjus, *Le Bon Mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*, Paris, Fayard, 2010, troisième partie : « "Je suis père..." : l'autorité du père de famille en République », pp. 177-274.

## Thermidor, une origine inavouable pour la république?

Une ultime hypothèse interprétative de Thermidor peut être esquissée brièvement, loin d'épuiser le sens de cette année dont l'histoire demeure encore en chantier<sup>42</sup>.

Aux trois pistes proposées par Bronislaw Baczko, qui organise l'année autour des procès politiques, de la vengeance contre-révolutionnaire et de la rédaction de la Constitution comme sortie institutionnelle, matrice thermidorienne possible, je me permets, pour donner un sens à l'expérience politique de Thermidor, d'en suggérer trois autres, combinant la dimension du transfuge et de la girouette, l'importance de la modération comme forme rhétorique émergeant dans le champ politique pour mieux marquer son déficit grandissant de démocratisation, et enfin le raidissement du pouvoir exécutif comme figure d'un nouvel ordre public remplaçant un ordre politique, stigmatisé comme responsable de tous les désordres précédents<sup>43</sup>.

Le girouettisme constitutif de la classe politique de l'an III ne reposerait pas seulement sur des impératifs sociaux en décalage avec les exigences de la politique, comme l'avait soutenu Lefebvre, mais au contraire sur une oscillation permanente entre la tentation du libéralisme et la culture de l'exclusivisme héritée de la Terreur. Ce mouvement de « tourne-veste » va créer de facto un « centre thermidorien » entretenant l'illusion d'un ralliement autour d'une république enfin pacifiée autour de ses intérêts bien pensés et calculés, l'ordre public et la répression populaire et idéologique adéquate, l'ordre civique, avec la protection de la propriété privée et les mesures commerciales et économiques idoines. Dans la réalité des faits, cette politique présentée comme celle du bon sens, des « honnêtes gens » – expression répétitive en l'an III –, démontre, par la répression de toute forme d'opposition qui accompagne sa refondation, son incapacité et l'impuissance de ceux qui la composent, terroristes de la veille, « libéraux » du jour, à saisir l'essence de la politique moderne et « [à] reconnaître que le caractère conflictuel de la société est à l'origine de son fonctionnement et non pas un vice à éradiquer ». Une mécanique du pouvoir se crée en l'an III, poussant à une première professionnalisation de la classe politique à la faveur de l'ambiance délétère de Thermidor. Il s'agit d'inventer un groupe d'hommes responsables, libérés du contrôle populaire, se donnant le droit de naviguer à vue, hors de toute contrainte idéologique, au moyen d'un discours se voulant toujours rassurant, mais se dotant de la force publique et de son usage à outrance pour se maintenir coûte que coûte au pouvoir<sup>44</sup>. Modération, girouetisme et

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> A. Jainchill, *Reimagining Politics after the Terror. The Republican Origins of French Liberalism*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2008, et J.-F. Spitz, « Républicanisme et radicalisme dans le moment révolutionnaire », *Annales historique de la Révolution française*, 2009, 4, pp. 19 à 45.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Ces éléments ont été développés dans *La République des girouettes..., op. cit.*, pp. 414-422.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Sur cet aspect, voir mon développement sur la loi de grande police de germinal an III dans *La République des Girouettes..., op. cit.*, « Sieyès fait la police », pp. 400-405.

police répressive sont les trois figures superposables d'une posture thermidorienne au fondement d'une politique de centre et de ralliement que je pense pouvoir appeler une politique « d'extrême centre », à l'origine de bien d'autres Thermidors.

En ce sens, en dépit des apparences, Lefebvre et Baczko se retrouvent pour admettre la prééminence du groupe des députés de la Plaine et des transfuges montagnards ralliés dans leur volonté de contrôler le débat au sein de l'Assemblée nationale et dans leur capacité à maîtriser les rouages du pouvoir exécutif qu'ils ne connaissent que trop bien, même s'ils affichent un désir tout rhétorique de modération. En l'an III, un centre exécutif et législatif continue à se construire, puisant dans les matériaux laissés par la dictature des comités de quoi établir les nouvelles fondations d'une république du centre, exécutif et législatif confondus dans une anomalie continue, de la Terreur à la politique de Contre-Terreur.

En fait, Thermidor est l'histoire d'une génération qui va marquer la naissance de la France contemporaine. En effet, les députés élus durant la crise de l'été 1792 le demeurent, pour des dizaines d'entre eux, grâce au décret des deux tiers, jusqu'en 1797. Ils rédigent deux Constitutions et occupent sous le Directoire des postes décisifs qu'ils n'abandonnent pour la plupart ni durant le Consulat ni durant l'Empire, servant la fondation du modèle administratif français centralisé autour de l'héritage révolutionnaire, réordonné par Napoléon. Il n'est pas étonnant que l'on retrouve les principaux acteurs de Thermidor, lorsqu'ils ont survécu, dans un *Dictionnaire des girouettes* paru en 1815. Dans sa magistrale *Révolution* écrite en exil, qui inclut de façon originale pour son époque Thermidor et le Directoire, Edgar Quinet insiste sur ces hommes à la tête de la France depuis 1792, meneurs du Directoire, cadres du Consulat, notables de l'Empire et, après avoir été inquiétés par la Restauration, vétérans de la monarchie de Juillet<sup>45</sup>.

Approché de cette façon, Thermidor ne demande plus seulement l'observation d'un moment de crise – 1795 – qui suit la sortie d'un régime liberticide, mais exige désormais la construction d'une histoire des personnes en temps de troubles politiques et interroge sur la capacité d'un pays, à un moment donné, à inventer, à trouver une génération de rechange ou une élite de substitution sans revenir à son ancien régime. Est-ce possible ? L'Histoire offre-t-elle objectivement ce cas de figure ? Ou bien Thermidor est-il voué à être livré aux gémonies de la critique des révolutionnaires restés purs, dénonçant dans toute réorganisation d'un processus de renversement de pouvoir l'ombre d'un Thermidor rampant, comme la controverse entre Trotsky et Boukharine le démontra en son temps<sup>46</sup> ? Ou bien encore Thermidor est-il condamné à

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> E. Quinet, *La Révolution*, Paris, Belin, 1987 [1865], rééd. Belin poche 2009.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Voir I. Deutscher, *Trotsky. Le prophète désarmé*, 1921-1929, tome IV, Paris, Christian Bourgois, 1979 [1959], pp. 420-427.

demeurer dans le halo opaque de la mauvaise conscience bourgeoise mettant en avant la politique de la nécessité, la raison d'État, consciente tout de même du « machiavélisme » inhérent au processus de sortie d'une révolution par expulsion d'une partie de ses acteurs ?

Les thermidoriens constituent-ils une fatalité socio-historique, une réalité dérangeante qui aurait bon an mal an porté le vaisseau de l'État en France, sauvant la forme républicaine, ou bien seraient-ils la première trace et l'indice d'un système de reproduction des élites sclérosant toute forme de démocratisation réelle de la vie politique par constructions successives de figures diverses, mais convergentes, de régimes d'extrême centre toujours différents, toujours ressemblants, en 1799, en 1849, en 1940, et pourquoi ne pas l'écrire en 1958, lorsque les élites au pouvoir décident de sortir de crises qu'elles ont créées en choisissant la désidéologisation, la stabilité dans la figure forte du sauveur de la patrie? Thermidor ou le poison de la vie politique française depuis deux cents ans ?